

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC DES GENETS**
Le Cassan
15150 LACAPELLE VIESCAMP

Localisation
du projet : **Combradure**
15150 LACAPELLE VIESCAMP

Description du projet de construction

- Un hangar métallique avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation pour VA logées en aire paillée intégrale et d'une partie stockage fourrage . Le tout d'une surface d'emprise au sol d'environ 2866 m².

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-13

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 ^e	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/250 ^e
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 ^e	PC6	Document graphique d'insertion
PC2-5b	Plan de Masse et de toiture - Éch: 1/500 ^e	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 ^e		



SICA Habitat Rural - Cantal
Architecte : Philippe HERNANDEZ

26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature :

A Aurillac, le 02/10/2024

Dessiné par :

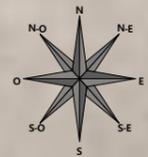
Marion ARMANDET

N° Client :	N° Document :	N° de page :
1319	PC01	1/6

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	
-	02/10/2024	M.A.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



Parcelle
000 A 343

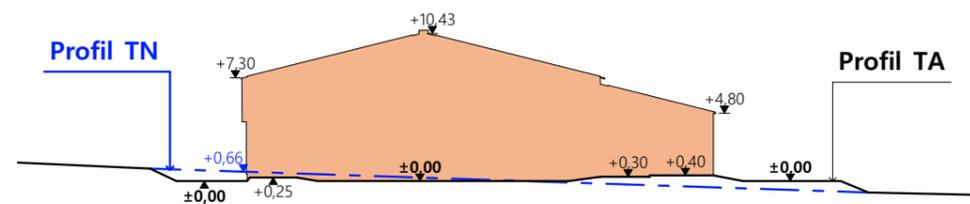
Parcelle
000 A 327



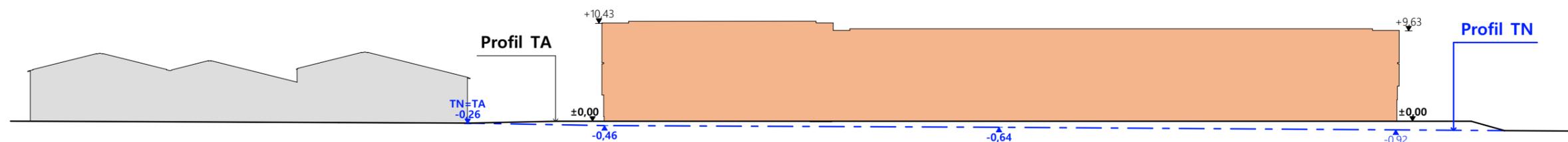
<p>Commune du projet : 15150 LACAPELLE VIESCAMP Section A, parcelles n°343, 327 (41 572 m²)</p> <p>Altitude : 560 m</p>	<p>Raccordements AEP et EDF depuis les bâtiments existants Evacuation des EP vers le milieu naturel</p> <p>▶ Accès existant ▶ Accès à créer</p> <p>±0,00 Niveau terrain naturel ±0,00 Niveau terrain aménagé</p>	<p>Surface d'emprise au sol créée : 2 866 m²</p> <p>Surface de plancher créée : 2 735 m²</p>	<p>Projet : Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et stockage + Installation d'une centrale photovoltaïque</p>		<p>Dessiné par : Marion ARMANDET</p>
			<p>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</p> <p>Maitre d'ouvrage : GAEC DES GENETS Adresse du projet : Combradure 15150 LACAPELLE VIESCAMP</p>		
<p>N° Client : 1319</p>			<p>PLAN MASSE ET PLAN DE TOITURE</p>		<p>Aurillac, le 02/10/2024</p>
					<p>Architecte : Philippe HERNANDEZ</p> <p>N° Déclaration : 042593PC000516899</p>

PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500^e



Coupe T.N. AA



Coupe T.N. BB

- Bâtiment existant
- Bâtiment projeté

PC4 - Notice descriptive

1-Aspect : projet et localisation

Le projet mené par le GAEC DES GENETS consiste à construire :

- 1- Un hangar métallique avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation pour VA logées en aire paillée intégrale et d'une partie stockage fourrage. Le tout d'une surface d'emprise au sol d'environ 2866 m².

La construction envisagée sera implantée sur le site d'exploitation existant nommé « Les Planquettes » sur la commune de LACAPELLE VIESCAMP (15150) ; sur les parcelles N° 327 et 343 de la section A (propriété du demandeur).

Le projet vise à concentrer l'activité agricole et tout ce qu'elle génère (odeurs, déplacement d'engins, ...) sur ce seul site d'exploitation et ainsi compenser la perte de 3 bâtiments existants en service sur la Commune de NIEUDAN (vieille étable, stabulation, stockage).

Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 100 m du projet (ICPE).
Le projet a aussi pour objet de moderniser la structure d'exploitation et d'améliorer les conditions de travail et de logement des animaux.

2-Aspect : environnement

Les vaches allaitantes seront conduites en aire paillée intégrale.
Le fumier très compact provenant des parcs paillés sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires.

3-Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

De manière identique au bâti existant, les caractéristiques visibles des projets seront :

- **Charpente** : métallique
- **Pente de toiture** : 25%
- **Couverture** : tôle acier anti-condensation de teinte gris graphite (RAL 7022) y compris tôle de rives et faîtière
- **Panneaux photovoltaïques** : (gris sombre et mate y compris cadre de structure)
- **Débord de toiture** : 30 cm
- **Bardage** : tôle acier teinte brun lauze RAL 7006
- **Portes** : tôle acier teinte lauze RAL 7006
- **Translucide** : polycarbonate
- **Ventilation statique** : tôles ventelles + bardage décalé + faîtière ventilée
- **Maçonnerie** : préfabriquée lissée ton ciment brut sombre

Le terrain présentant une légère déclivité, un travail de terrassement modéré sera nécessaire afin d'obtenir une plateforme d'implantation stabilisée.

L'accès au site sera inchangé.

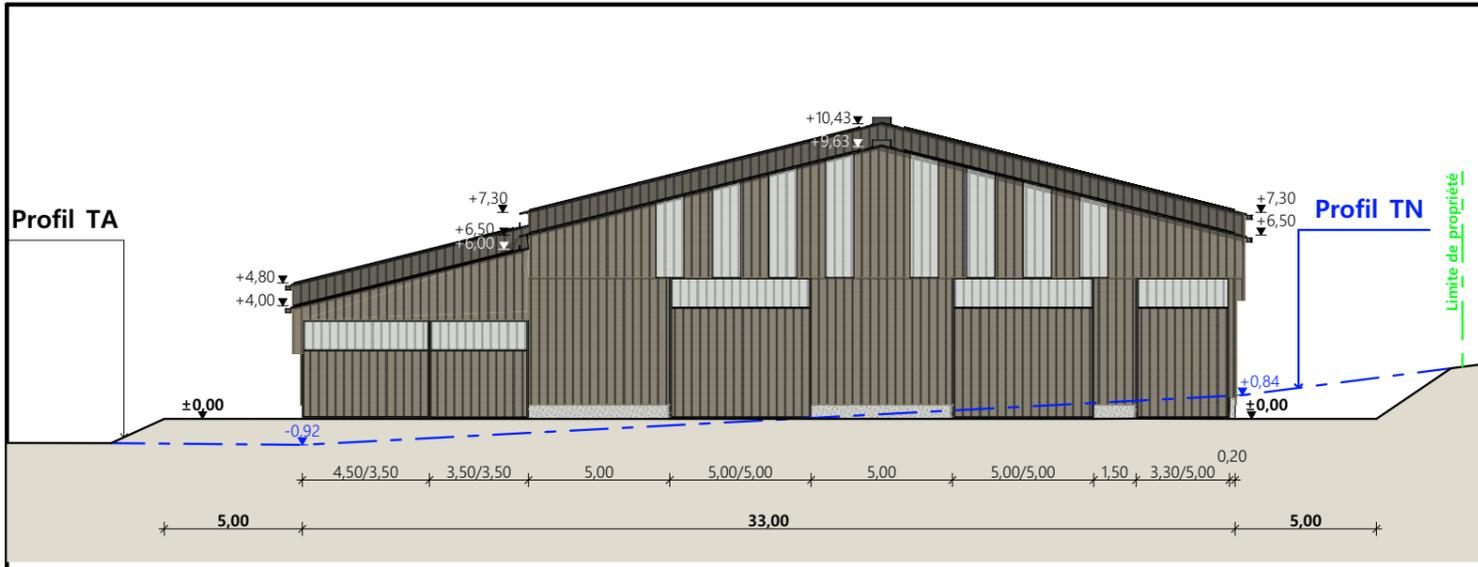
Le pourtour (cours et abords) sera stabilisé par empierrement de blocage + couche d'empierrement de finition.

Les EP seront collectées et dirigées par gravité vers le milieu naturel.

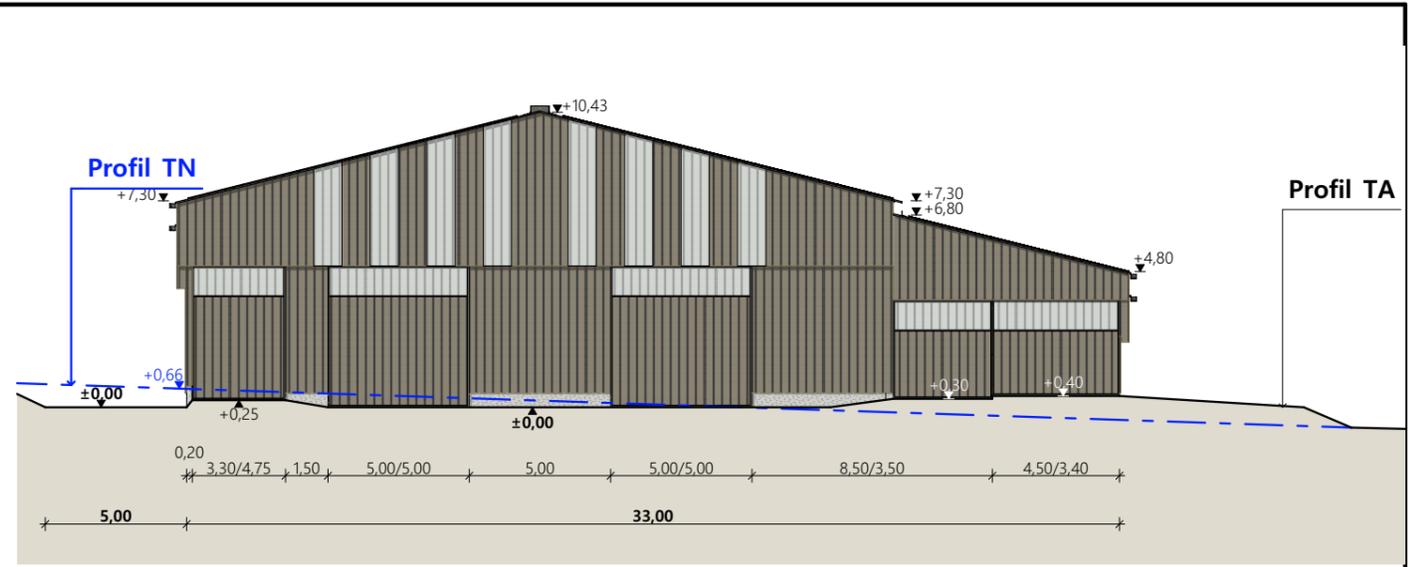
Le raccordement en eau et électricité se fera depuis les réseaux existants sur site.

4/6

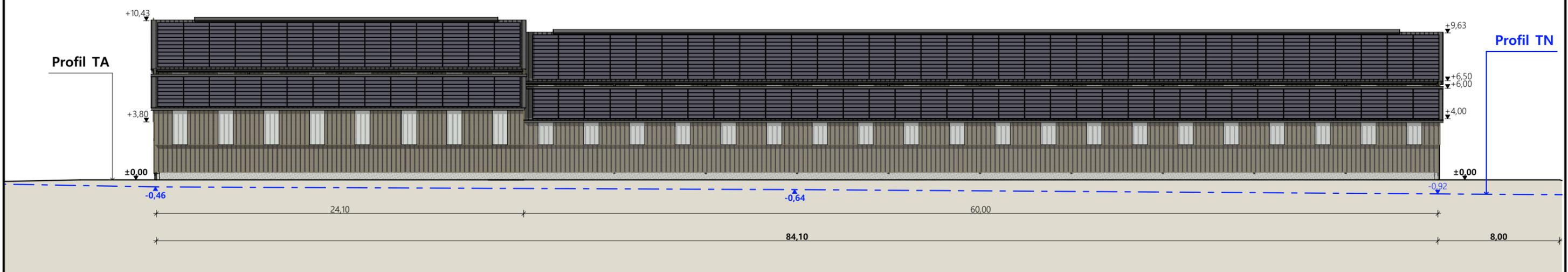
N° Client : 1319	Projet : Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et stockage + Installation d'une centrale photovoltaïque		Dessiné par : Marion ARMANDET	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE				
	Maitre d'ouvrage : GAEC DES GENETS	Adresse du projet : Combradure 15150 LACAPELLE VIESCAMP			Architecte : Philippe HERNANDEZ
	COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE				N° Déclaration : 042593PC000516899
	PC3-4	Éch: 1:500			
	Aurillac, le 02/10/2024				



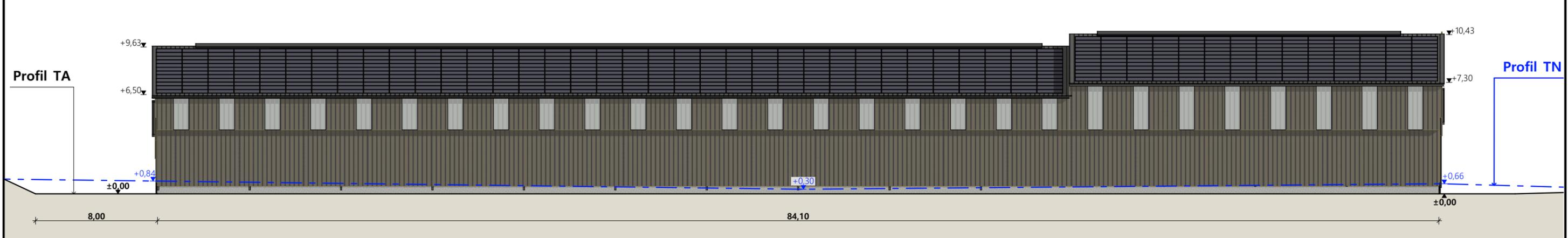
Pignon Sud



Pignon Nord



Façade Ouest



Façade Est

- Matériaux :**
- Maçonnerie : - Longrine béton ht. 0,50m
 - Bardage : - Bas métallique RAL 7006 + haut métallique ventelles décollé RAL 7006 + 2 translucides/travée (Façades) métallique RAL 7006 + 8 translucides (Pignons)
 - Menuiseries : - Métallique RAL 7006
 - Charpente : - Métallique gris sombre
 - Couverture : - Acier anti-condensation RAL 7022 avec faitage ouvert-couvert + 100% panneaux photovoltaïques

N° Client : 1319	Projet : Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et stockage + Installation d'une centrale photovoltaïque		Dessiné par : Marion ARMANDET	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE				Architecte : Philippe HERNANDEZ
	Maitre d'ouvrage : GAEC DES GENETS				Adresse du projet : Combradure 15150 LACAPELLE VIESCAMP
PLANS DES FACADES			PC5a	Éch: 1:250	
			N° Déclaration : 042593PC000516899		
			Aurillac, le 02/10/2024		

PC7 - Vue 2



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion

PC8 - Vue 3



6/6

N° Client : 1319	Projet : Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et stockage + Installation d'une centrale photovoltaïque		Dessiné par : Marion ARMANDET	 SICA HR 15 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small>	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE				
	Maitre d'ouvrage : GAEC DES GENETS	Adresse du projet : Combradure 15150 LACAPPELLE VIESCAMP			
	DOCUMENT GRAPHIQUE				PC6-7-8 Éch: sans
		Aurillac, le 02/10/2024	N° Déclaration : 042593PC000516899		

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC DES GENETS**

Le Cassan

15150 LACAPELLE VIESCAMP

Localisation

du projet :

Combradure

15150 LACAPELLE VIESCAMP

Description du projet de construction

- Un hangar métallique avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation pour VA logées en aire paillée intégrale et d'une partie stockage fourrage . Le tout d'une surface d'emprise au sol d'environ 2866 m².

Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200 ^e		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100 ^e		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment :

Vincent CHARBONNEL

Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



A Aurillac, le 02/10/2024

Dessiné par :

Marion ARMANDET

N° Client :
1319

N° Document :
TECH01

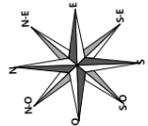
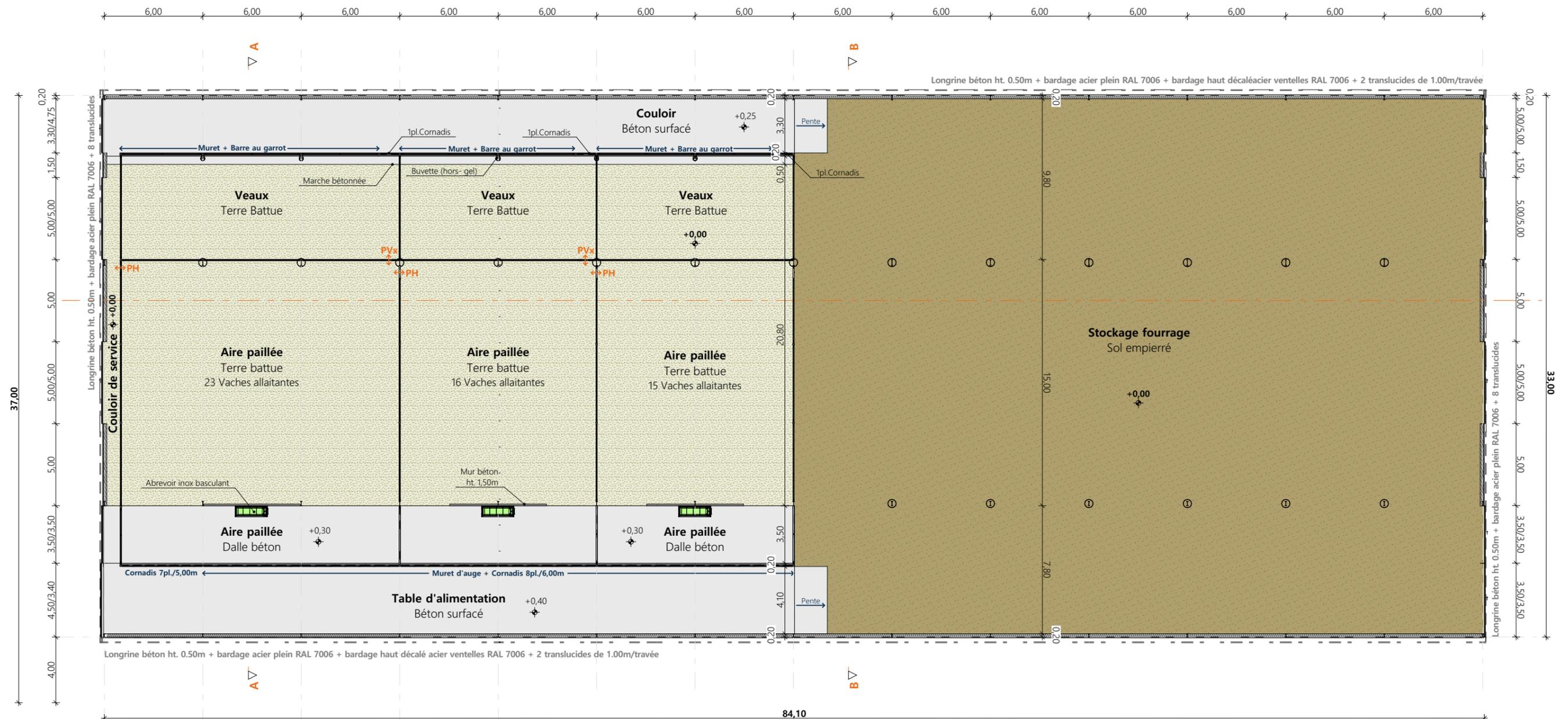
N° de page :
1/5

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Ils ne sont pas nécessaires pour l'instruction du permis de construire.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

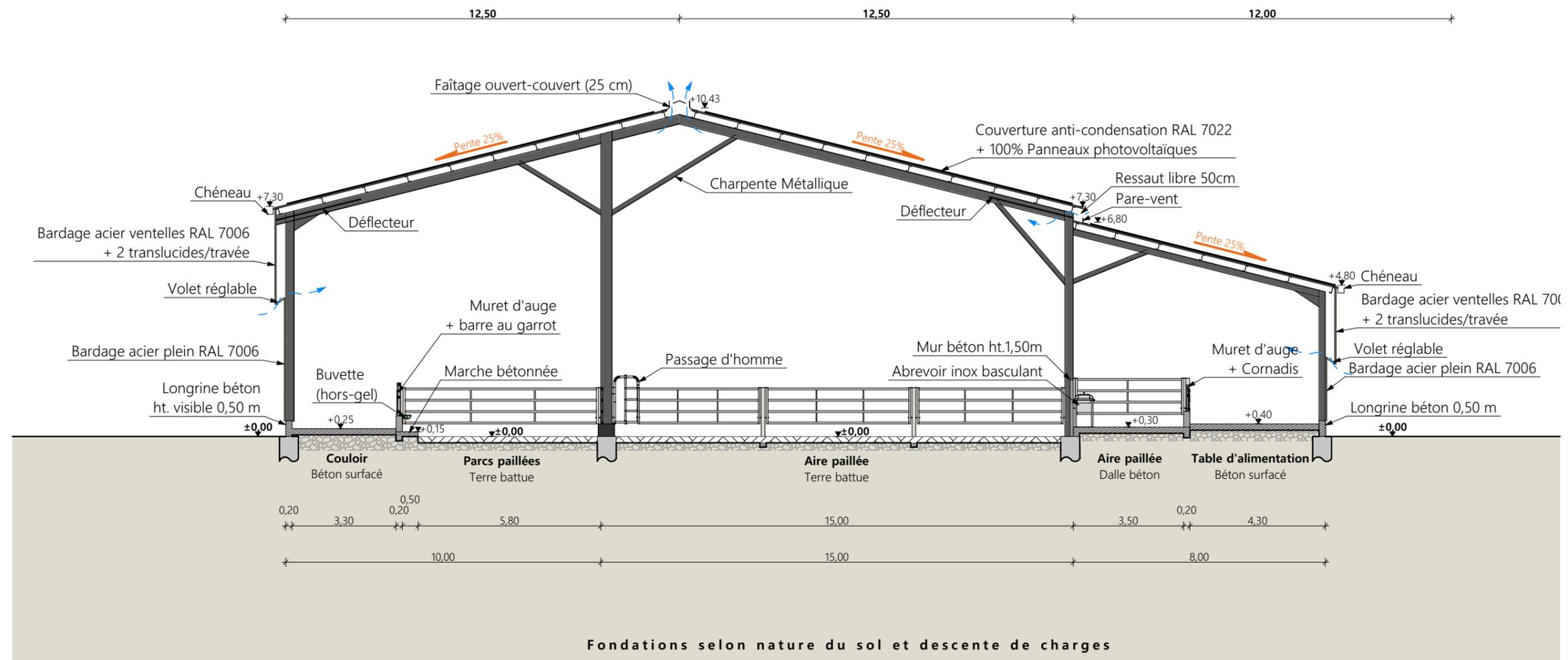
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	02/10/2024	M.A.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



Projet : Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et stockage + Installation d'une centrale photovoltaïque		Dessiné par :	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Marion ARMANDET	
Maitre d'ouvrage : GAEC DES GENETS - Le Cassan 15150 LACAPPELLE VIESCAMP		Conseiller Bâtiment :	
VUE AU SOL		DET1	Éch: 1:250 ^e
		Aurillac, le 02/10/2024	
		Vincent CHARBONNEL	

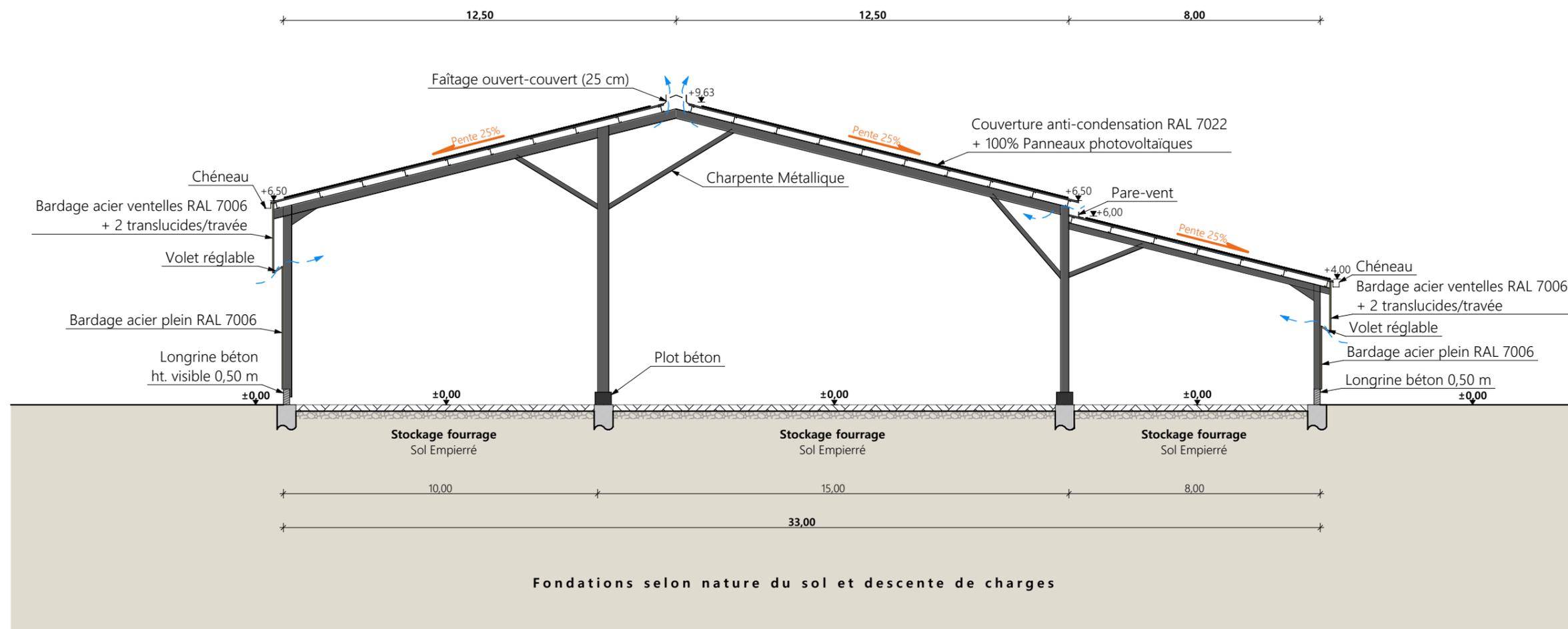




Coupe de principe AA

Projet : Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et stockage + Installation d'une centrale photovoltaïque		Dessiné par :	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Marion ARMANDET	
Maître d'ouvrage : GAEC DES GENETS - Le Cassan 15150 LACAPPELLE VIESCAMP		Conseiller Bâtiment :	
COUPE DE PRINCIPE - STABULATION		DET2	Éch: 1:150 ^e
		Aurillac, le 02/10/2024.	
		Vincent CHARBONNEL	

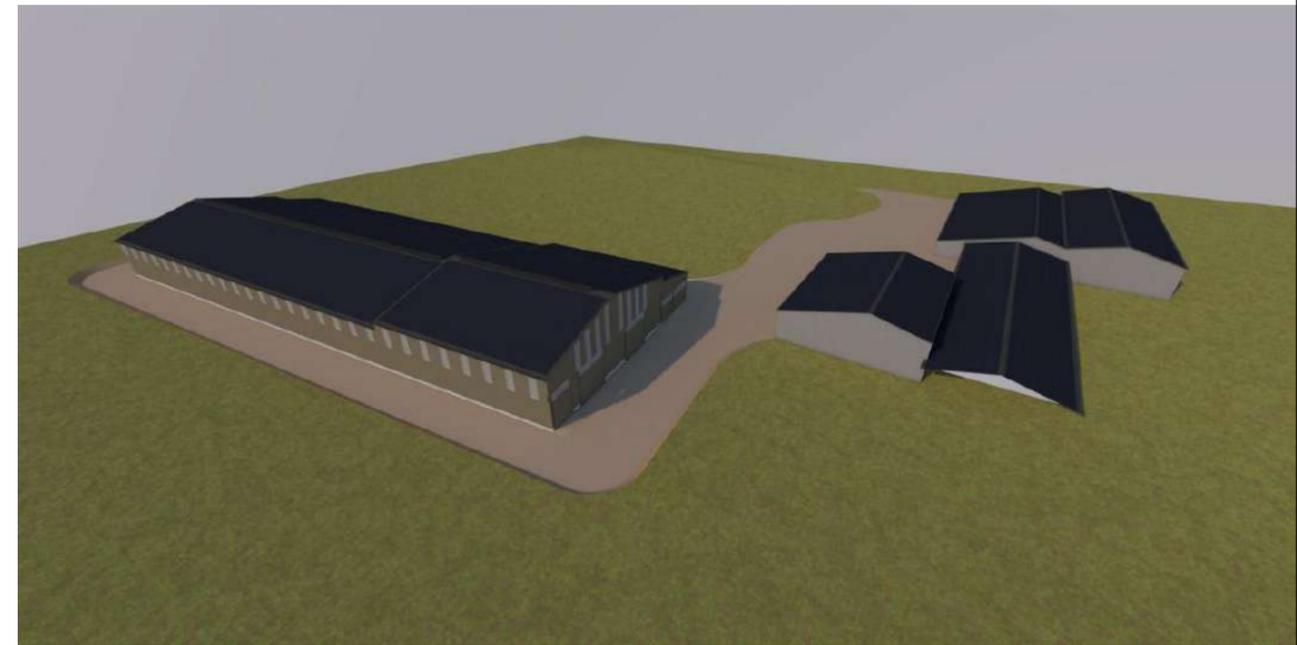




Coupe de principe BB

Projet : Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et stockage + Installation d'une centrale photovoltaïque		Dessiné par : Marion ARMANDET	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Maitre d'ouvrage : GAEC DES GENETS - Le Cassan 15150 LACAPPELLE VIESCAMP	
COUPE DE PRINCIPE - STOCKAGE		DET2	Éch: 1:150 ^e
		Conseiller Bâtiment : Vincent CHARBONNEL	
		Aurillac, le 02/10/2024	





Projet : Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et stockage + Installation d'une centrale photovoltaïque		Dessiné par : Marion ARMANDET		
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Maitre d'ouvrage : GAEC DES GENETS - Le Cassan 15150 LACAPELLE VIESCAMP		
PERSPECTIVES		DET3	Éch: sans	
		Aurillac, le 02/10/2024		Conseiller Bâtiment : Vincent CHARBONNEL